https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2223

CR réunion de section IRD du 06/06/17

- ACTIVITE A L'IRD - CR réunion de section IRD -

Date de mise en ligne : vendredi 21 juillet 2017

 ${\bf Copyright} @ {\bf SNTRS\text{-}CGT - Tous \ droits \ r\'eserv\'es}$

Copyright © SNTRS-CGT Page 1/2

Présents en visio : Yoan Labrousse et isabelle Giffard (MRS), Pascale Talamond, Nathalie Rouché, Eric Elguero, Eric Delacour et Pascal Grébaut (MPL).

CTEP extraordinaire du 30 mai 2017

En l'absence de Pascal, Yoan a assuré notre représentation à ce CTEP. De toutes façons, ce CTEP n'avait rien d'extraordinaire puisqu'il était question de la mise en œuvre de la RIFSEEP à l'IRD, point sur lequel rien n'est pas vraiment fixé. De toutes façons, notre position est de ne pas participer aux groupes de travail sur ce sujet : ce n'est pas notre boulot de définir les grilles et consort, nous nous contenterons de voter contre le projet qui nous sera soumis, sachant que la CGT revendique depuis longtemps l'augmentation du point d'indice et l'intégration des primes dans nos salaires.

Le second point portait sur la formation permanente, le budget 2017 et de 1M133 euros dont 66000 pour des actions hors plan. Soulignons que nous avions remarqué qu'en 2016 le budget formation n'avait pas été entièrement consommé.

Un CTEP normal est prévu le 5 juillet. Sabrina sera là à la place de Pascal.

• CHSCT

Pascale, conformément aux textes des CHSCT, essaye de mettre en place une formation pour les membres des CHSCT et autres, vu que les CHSCTS dans les délégations ne sont toujours pas créés. Bien entendu, bâtons dans les roues de la part du STREM, qui boycotte cette proposition de formation. Pascale attend un retour du service formation qui est censé prendre le truc en charge. Peut-être faudrait-il attendre la création des CHS dans les délégations pour lancer le truc, ce serait plus logique ?

Par ailleurs, il y a aussi eu palabre au niveau du CTS car la déléguée Occitanie ne veut pas qu'il y ait de restitution en AG du personnel de l'étude de CATEIS. Pourtant cela avait été dit lors du dernier CHSCTS (ou CTS ?), manque de pot, un appel téléphonique a perturbé l'enregistrement de séance au moment où l'on décrivait ce qui allait être voté par l'instance sur le sujet !!! On hallucine... Bref, devant ce merdier qui perdure sur le sujet, Pascal suggère une com' Syndicats Infos.

Autre point, celui de la visite d'inspection H&S à l'IHU Polmit à Marseille. Notre problème c'est qu'en dépit de l'info que nous a fait passer le coordinateur SNTRS PACA (Guillaume), aucun agent de l'IRD, ni aucun syndicat nous a sollicité pour cela. La majorité des troupes IRDiennes d'URMITE semble être sur Dakar. Là encore, réunion FERC PACA des représentants CGT en CHSCT, mais on oublie d'inviter le SNTRS CGT IRD pour nous demander ensuite de prendre le train en marche, alors que l'IRD est quand même cotutelle de l'unité URMITE, et ça personne ne l'a vu ... En conclusion, nous ne participerons à une inspection H&S à URMITE que dans la mesure où nous recevrons une invitation officielle de la FERC PACA à ce sujet ou une interpellation des agents d'URMITE. ET même si cette inspection se fait sans nous, ce n'est pas un drame non plus, l'essentiel est qu'elle ait lieu.

Dossiers individuels

Nous suivons le cas d'une collègue en arrêt maladie, qui doit partir à la retraite en juillet, et dont le salaire est coupé depuis janvier !! Nous avions interpelé la direction de l'IRD à son sujet. Il nous avait été assuré que le pb était résolu : en effet, la collègue, non seulement ne touche plus son salaire, mais en plus elle ne pourra même pas le réclamer, vu que la DRH l'a mise en ... disponibilité !!! En conséquence de quoi, nous pensons qu'il est indispensable que cette collègue prenne un avocat, pour démonter l'IRD.

Copyright © SNTRS-CGT Page 2/2